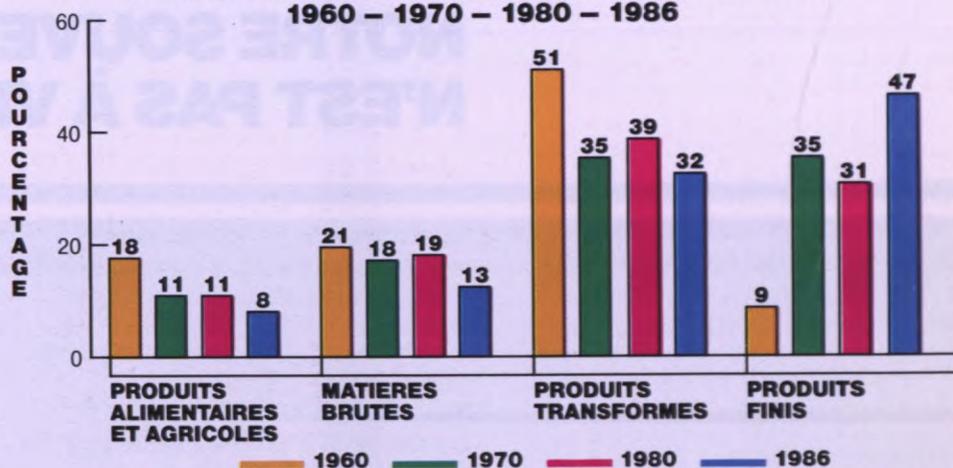


## COMPOSITION DES EXPORTATIONS CANADIENNES 1960 - 1970 - 1980 - 1986



Soixante-treize pour cent des expéditions transfrontières de la province étaient des produits finis d'une valeur de près de 41 milliards \$, principalement des produits de l'automobile : automobiles, châssis, moteurs et pièces. Le bois et le papier journal, les métaux non ferreux, les produits chimiques, le fer et l'acier ont constitué près de 25 % du total des ventes de la province aux États-Unis.

Par ailleurs, l'Ontario a acheté des États-Unis pour 56,3 milliards \$ de marchandises, soit plus que le Japon.

### Les Prairies

L'agriculture demeure la première industrie de cette région du pays même si les économies de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba se sont sensiblement modifiées ces dernières années. Le pétrole et le gaz ont transformé l'Alberta. En Saskatchewan, la potasse et l'uranium occupent aujourd'hui une place importante dans l'économie. Enfin, au Manitoba, le secteur des services est en pleine croissance et les exportations d'hydro-électricité constituent une importante source de revenu. Toutes ces ressources sont destinées à l'exportation.

En 1986, les exportations de marchandises des trois provinces totalisaient 17,6 milliards \$, dont 11 milliards \$ ou 63 % étaient destinées aux États-Unis. L'Alberta a exporté pour 10,7 milliards \$ de marchandises, surtout du pétrole et du gaz, dont 7,8 milliards \$ ou 73 % à destination des États-Unis. Les exportations de la Saskatchewan ont totalisé 4,3 milliards \$, dont 1,8 milliard \$ ou 42 % sont allées aux États-Unis. Quant au Manitoba, il a exporté pour 2,5 milliards \$ de marchandises, dont 1,4 milliard \$ ou 56 % aux États-Unis.

### La Colombie-Britannique

Grande exportatrice, notre porte sur le Pacifique est vulnérable aux mesures protectionnistes des États-Unis comme on l'a d'ailleurs constaté récemment. L'industrie du bois de la

Colombie-Britannique, qui compte pour plus de la moitié de notre production forestière nationale, est extrêmement sensible aux pressions de la concurrence internationale. En 1986, la province a écoulé sur le marché américain 47 % de sa production d'une valeur de 6,3 milliards \$.

### Le Nord

L'économie du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest repose principalement sur la prospection et l'exploitation minières de même que sur le commerce des fourrures et le tourisme, tous des secteurs qui dépendent dans une certaine mesure des ventes sur le marché américain. Les deux territoires sont en outre

tributaires des biens et services importés des États-Unis, comme d'ailleurs du reste du Canada. En 1986, les deux territoires ont exporté pour 114 millions \$ de marchandises, dont plus de 9 millions \$ sont allés aux États-Unis.

### Des bienfaits pour toutes nos régions

L'importance économique des États-Unis pour toutes les régions du Canada vient souligner la nécessité de conclure avec notre voisin un accord commercial global qui nous assurera un accès facile et stable à son marché. Un tel accord serait également source de nouvelles possibilités et de nouveaux bienfaits pour tous les Canadiens. 🍁

## CONSULTATIONS

Le gouvernement fédéral a mis en place un processus de consultation avec les provinces et le secteur privé concernant les deux séries de négociations commerciales en cours.

Pour prendre l'avis des provinces, il a prévu :

- Des rencontres trimestrielles entre les premiers ministres. Ces rencontres sont présidées par le premier ministre Mulroney.
- Des rencontres des ministres des provinces responsables du commerce extérieur. Ces rencontres sont présidées par la ministre du commerce extérieur, M<sup>me</sup> Pat Carney.
- Des rencontres mensuelles entre fonctionnaires fédéraux et provin-

ciaux dans le cadre du Comité permanent des négociations commerciales présidé par le négociateur en chef du Canada.

La consultation du secteur privé est assurée par un réseau de comités :

- Le Comité consultatif du commerce extérieur, relevant de la Ministre et constitué de 39 représentants éminents des milieux d'affaires, du monde syndical, des associations de consommateurs, des cercles universitaires, culturels et de recherche.
- Les Groupes de consultations sectorielles sur le commerce extérieur, soit 15 comités d'experts se réunissant régulièrement pour fournir renseignements et avis à la Ministre et au Bureau des négociations commerciales.